



# CERTIFICATION Bâtiment Accessible Certifié - BAC -

Dernière mise à jour : le 17 février 2016 par I.CERT

## Délivré par :

I.CERT (certification)

Ce signe ne bénéficie pas de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

## Domaine d'application :

Le signe de qualité BAC "Bâtiment Accessible Certifié" vis l'accessibilité pour tous. La certification couvre les bâtiments en neuf et en réhabilitation pour les ERP (établissements recevant du public) 1 à 5 hors voirie.

## Domaine d'application détaillé, portée du signe :

Plusieurs portées de certification sont possibles :- Déficience motrice- Déficience auditive- Déficience visuelle- Déficience mentale- Déficience liée à la personne âgée (motrice et/ou mentale et/ou auditive et/ou visuelle)

## Critères de confiance :

Contrôles de la qualité des études et prestations	Audit de références par sondage chez le professionnel
Prise en compte de la satisfaction client	oui
Suivi annuel des titulaires de la marque	non
Contrôle de la qualité des services associés	Audit de dossier par sondage
Suivi annuel de la qualité des services associés	non
Service associés : prise en compte de la satisfaction client	oui
Vérification des assurances requises par l'activité concernée	non
Vérification annuelle des assurances	oui

Vérification de l'existence légale du professionnel	oui
Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel	non
Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme	Existence de procédures relatives aux réclamations

### Caractéristiques détaillées :

Famille de signe	Etudes & assistance
Type de maître d'ouvrage	Une entreprise
Dossier	Un dossier de recevabilité est requis. Ce dossier comporte : les coordonnées, les activités, les documents administratifs, les caractéristiques de l'établissement.
Audit	Un audit est réalisé. Il consiste en un relevé terrain destiné à vérifier la conformité des dispositions prises au regard des exigences du référentiel technique des exigences pour la certification BAC.
Modalités de décision d'attribution	La décision est prise par le comité sur la base des éléments du rapport d'audit réalisé.
Durée de validité (en mois)	36
Modalités de suivi	Une surveillance est réalisée tous les 3 ans
Périodicité du suivi (en mois)	36

@ Agence Qualité Construction 2019.

[1001signes.qualiteconstruction.com](http://1001signes.qualiteconstruction.com)